

## Autorités religieuses juives et « sectes » juives dans l'œuvre de Justin Martyr

Le *Dialogue avec le juif Tryphon*<sup>1</sup>, rédigé par Justin Martyr vers 165, comporte de nombreuses références aux juifs et au judaïsme. Aussi cette œuvre est-elle généralement considérée comme une source précieuse pour notre connaissance d'une période décisive pour l'histoire juive, puisqu'en elle coïncidèrent la perte définitive de l'indépendance politique (défaites de 70 et 135) et la constitution du judaïsme rabbinique. Parmi les témoignages apportés par Justin, ceux qui portent sur les autorités juives et sur les « sectes » juives présentées comme contemporaines sont particulièrement intéressants car ils évoquent à la fois ce

---

1. Pour les éditions les plus récentes des œuvres de Justin, voir G. ARCHAMBAULT, *Justin, Dialogue avec Tryphon*. Texte grec, traduction française, introduction, notes et index [H. Hemmer et P. Lejay, Textes et Documents pour l'étude historique du christianisme]. Tomes I-II, Paris (Librairie Alphonse Picard et Fils), 1909 ; M. MARCOVICH, *Iustini Martyris Dialogus cum Tryphone* [Patristische Texte und Studien, 47], Berlin-New York, Walter De Gruyter, 1997 ; A. WARTELLE, *Saint Justin, Apologies. Introduction, texte critique, traduction, commentaire et index* [Études Augustiniennes], Paris 1987 ; Ch. MUNIER, *Saint Justin. Apologie pour les chrétiens*, Édition et traduction [Paradosis XXXIX], Fribourg 1995 ; A. WARTELLE, « Saint Justin : De la résurrection », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1993/1, p. 66-82 (traduction française, commentaires) ; texte grec et traduction latine : P. G. VI, 1857, col. 1571-1592 ; Alberto D'Anna, *Pseudo-Giustino Sulla resurrezione. Discorso cristiano del II secolo*, Brescia, Editrice Morcelliana, 2001 (édition critique des fragments suivie d'une étude d'ensemble sur le texte et son auteur) ; M. HEIMGARTNER, *PseudoJustin – Über die Auferstehung (Text und Studie)*, [Patristische Texte und Studien, 54], Berlin-New York, Walter De Gruyter, 2001 (texte, traduction, commentaire). Vient de paraître également l'ouvrage d'A. WARTELLE, *Bibliographie historique et critique de Saint Justin, Philosophe et Martyr, et des Apologistes grecs du II<sup>e</sup> siècle (1494-1998)*, Paris, éd. F. Lanore, 2001.

Les extraits du *Dialogue avec Tryphon* qui sont donnés ici renvoient à une édition critique de cette œuvre (avec Introduction, Traduction, Notes et Indices) par l'auteur de cet article, actuellement en cours de publication aux Éditions Universitaires de Fribourg, Suisse, Coll. « Paradosis ».

qui devait devenir, pour les siècles ultérieurs, le courant dominant du judaïsme, et certaines tendances qui dès l'origine semblent s'en écarter.

Dans quelle mesure le témoignage de Justin en ce domaine est-il fiable ? Pour ces questions comme pour d'autres, la critique interne et la confrontation avec d'autres sources, éclairées par la recherche récente, offrent des éléments d'appréciation non négligeables. Les conclusions auxquelles mène cette étude pourraient contribuer à l'évaluation de cette question encore très controversée : quelle connaissance l'Apologiste avait-il du/des judaïsme(s) de son temps ?

### I. – AUTORITÉS RELIGIEUSES

Au cours de son entretien avec Tryphon, Justin évoque constamment les autorités religieuses juives<sup>2</sup>, et l'on sent bien que celles-ci sont alors<sup>3</sup> au centre de ses préoccupations, puisque c'est à elles qu'il attribue certaines des persécutions dont les chrétiens sont victimes<sup>4</sup> et surtout l'ensemble des exégèses dont le *Dialogue* est une longue réfutation : c'est à l'influence de ces autorités qu'il convient de soustraire tous ceux – juifs ou païens<sup>5</sup> – que Justin cherche à convaincre.

Ceux qui sont ainsi les véritables adversaires de Justin sont désignés par les vocables suivants : ἀρχιερεῖς, ἀρχισυνάγωγοι, ἄρχοντες τοῦ λαοῦ, γραμματεῖς, διδάσκαλοι, ἐξηγηταί, πρεσβύτεροι [τοῦ λαοῦ], ῥαββί, Φαρισαῖοι, [γραμματικός, σοφοί, συνετοί]<sup>6</sup>. Nous analyserons successivement chacune de ces désignations.

---

2. Bibliographie : J. JUSTER, *Les Juifs dans l'empire romain. Leur condition juridique, économique et sociale*, Paris 1914, p. 438-457 ; S. SAFRAI-M. STERN-D. FLUSSER-W. C. van UNNIK, *The Jewish People in the First Century. Historical Geography, Political History, Cultural and Religious Life and Institutions*, I, Assen 1974 ; II, Assen-Amsterdam 1976, p. 464-503 ; E. SCHURER, *The History of the Jewish People in the Age of Jesus-Christ*, revised and edited by G. Vermes, F. Millar and M. Black, 3 vol., Edinburg, T. & T. Clark, vol. III, 1986, p. 87-107.

3. La plupart des désignations étudiées ci-dessous n'apparaissent pas dans l'*Apologie*.

4. Question qui a fait l'objet d'un article à paraître prochainement dans la *Revue des Études Juives*.

5. La question des destinataires du *Dialogue* est abordée dans l'introduction à l'édition annoncée.

6. Ces trois derniers termes n'apparaissent que dans des citations scripturaires, ou dans leurs commentaires : γραμματικός (*Is.* 33, 18 : 70, 3) ; ῥαββί (*Matth.* 23, 7 : 112, 5) ; σοφοί (*Is.* 29, 14 : 32, 5 ; 78, 11 ; 123, 4 ; *Is.* 5, 21 : 39, 5) ; συνετοί (*Is.* 29, 14 : 32, 5 ; 78, 11 ; 123, 4 ; *Is.* 5, 21 : 133, 4).

## A. Ἀρχιερεῖς

Le mot apparaît huit fois dans le *Dialogue*, et jamais dans l'*Apologie*. Les différents contextes se présentent ainsi : profanation du sabbat par l'offrande de sacrifices en ce jour (27, 5 ; 29, 3) ; calomnies anti-chrétiennes répandues par les juifs (117, 3) ; fonction sacerdotale sous Hérode (52, 3) ; clochettes de la robe du Grand Prêtre (42, 1) ; titre christologique (33, 2 ; 86, 4 ; 116, 1).

L'expression ἀρχιερεὺς τοῦ λαοῦ (*Dial.* 117, 3) ne figure pas dans les Écritures<sup>7</sup>, et son utilisation est à plusieurs titres suspecte : elle est en contradiction avec l'argument selon lequel la disparition de la fonction sacerdotale a coïncidé avec la venue de Jésus<sup>8</sup> ; le pluriel est pour le moins étrange, puisque la fonction de Grand Prêtre a toujours été exercée par une seule personne<sup>9</sup> ; l'association avec les didascales (οἱ ἀρχιερεῖς τοῦ λαοῦ ὑμῶν καὶ διδάσκαλοι)<sup>10</sup> renforce ces imprécisions. Par ailleurs, dans toutes les références scripturaires sur lesquelles Justin s'appuie directement ou indirectement pour évoquer cette fonction<sup>11</sup>, le mot ἀρχιερεὺς est absent ou substitué par l'apologiste à une autre expression (ἱερεὺς, ἱερεὺς μέγας)<sup>12</sup>.

C'est dans la figure du Christ « Grand Prêtre » que cet ensemble trouve son unité : c'est lui en effet qui, pour Justin, annule, par sa Passion, la contradiction entre sabbat et sacrifices ; après la défaite contre Rome, il demeure l'unique Grand Prêtre ; sa robe symbolise les péchés assumés pour la Rédemption de l'humanité ; les clochettes, sa Parole répandue parmi les nations.

Si Justin utilise, en 117, 3, l'expression ἀρχιερεῖς τοῦ λαοῦ ὑμῶν, ce n'est donc pas, semble-t-il, pour rendre compte d'une réalité historique déterminée, mais pour mieux opposer, *dans ce contexte*, l'étendue de la profanation du nom du Christ et celle de la Parole évangélique<sup>13</sup>, la figure du Christ « Grand Prêtre », propagatrice d'un message universel de paix, et la fonction sacerdotale dans le judaïsme, considérée comme responsable d'un universel blasphème.

7. On trouve en revanche οἱ ἀρχιερεῖς καὶ οἱ πρεσβύτεροι τοῦ λαοῦ (*Matth.* 21, 23 ; 26, 3.47). L'expression est sans doute forgée par Justin.

8. Cf. *Dial.* 52, 3, et la note.

9. On peut cependant comprendre, comme dans le *N.T.* (*Matth.* 2, 4 etc.), « les chefs des prêtres ».

10. Cf. *Dial.* 117, 3.

11. *Nombr.* 29, 9-10 (27, 5 ; 29, 3) ; *Ps.* 109, 4 (33, 2) ; *Exod.* 28, 36 (42, 1) ; *Nombr.* 17, 8 (86, 4) ; *Zach.* 3 (116, 1) ; *Is.* 52, 6 et *Mal.* 1, 12 (117, 3).

12. Pour *Ps.* 109, 4, la substitution était déjà présente chez Paul (*Hébr.* 5, 10 ; 6, 20).

13. Voir la note *ad loc.*

## B. Ἀρχισυναγωγοί

Ce titre désigne le chef religieux de la communauté, conducteur spirituel et agent fiscal. Il serait un équivalent de *rabbi* ou *didascalus*<sup>14</sup>. Le *Dialogue* présente une seule occurrence de ce terme (137, 2) qui n'apparaît pas dans l'*Apologie*. Il est alors question de calomnies visant le Christ, et perpétrées dans un contexte liturgique :

Ne vous laissez pas entraîner par les *didascales pharisiens* (Φαρισαίους ... διδάσκαλους) à persifler jamais le Roi d'Israël, comme l'enseignent vos *archisynagogues* (ὅποῦα διδάσκουσιν οἱ ἀρχισυναγωγοὶ ὑμῶν), à l'issue de la prière.

L'expression Φαρισαῖοι διδάσκαλοι, qu'il faut probablement attribuer à Justin, ne figure pas dans le *N. T.* On y trouve en revanche, à de nombreuses reprises, la séquence οἱ Φαρισαῖοι καὶ οἱ γραμματεῖς<sup>15</sup>. Le passage est par ailleurs ambigu. Qui doit-on considérer comme responsables de ces calomnies : « didascales pharisiens » ou « archisynagogues » ? Ces désignations semblent ici équivalentes ou tout au moins indifférenciées.

## C. Ἀρχοντες τοῦ λαοῦ

L'expression désigne des fonctionnaires élus par la communauté, membres du Conseil des Anciens, dont les attributions, essentiellement administratives, demeurent mal déterminées<sup>16</sup>. Chez les auteurs chrétiens, le terme est pris dans le sens générique de fonctionnaire juif.

On trouve une seule occurrence, attribuée à Tryphon, de cette expression dans le *Dialogue* (73, 5). Elle doit alors être considérée comme un équivalent de διδάσκαλοι puisqu'elle fait référence à une accusation de Justin (mutilation des Écritures) formulée ailleurs avec ce dernier terme (71, 1). En *Dial.* 52, 3, le mot ἀρχων désigne les princes juifs, disparus avec la domination romaine.

---

14. J. JUSTER, *op. cit.*, p. 443 ; 446 ; 450-453 ; S. SAFRAI-M. STERN-D. FLUSSER-W. C. van UNNIK, *op. cit.*, p. 494-495 ; 503 ; E. SCHURER, *op. cit.*, p. 92 ; 100-101.

15. Cf. *Matth.* 5, 20 ; 7, 29, etc.

16. Cf. J. JUSTER, *op. cit.*, p. 443-447, qui cite Justin (n. 1, p. 444) parmi les références ; S. SAFRAI-M. STERN-D. FLUSSER-W. C. van UNNIK, *op. cit.*, p. 493 ; 496 (qui citent également Justin, p. 496) ; E. SCHURER, *op. cit.*, p. 92 ; 98-99. « Les Évangiles, précise J. JUSTER (p. 446), embrouillent la signification du terme *archonte* qu'ils paraissent assimiler, bien à tort, à celui d'archisynagogue. »

## D. Γραμματεῖς

Ce mot désigne le secrétaire de la communauté, des scribes sachant rédiger des actes juridiques ou écrire les rouleaux de la Loi, et plus généralement les savants juifs<sup>17</sup>. Parmi les 10 occurrences que présente le *Dialogue*, 7 sont incluses dans une citation<sup>18</sup>, et les 3 autres s'y réfèrent explicitement (17, 4) ou implicitement (102, 5 ; 103, 1). La séquence γραμματεῖς καὶ Φαρισαῖοι ou Φαρισαῖοι καὶ γραμματεῖς<sup>19</sup>, présente dans ces citations scripturaires, se retrouve en effet dans tous les passages hors citation.

Deux de ces passages, assez proches l'un de l'autre, méritent commentaire :

L'expression : (Ps. 21, 16) *Comme un tesson d'argile s'est desséchée ma force*, (ἡ ἰσχὺς μου) et *ma langue colle à mon palais*, était elle aussi, de même, une annonce des choses qui devaient s'accomplir par lui selon la volonté du Père. Car la *force* de son Verbe *puissant* (ἡ γὰρ τοῦ ἰσχυροῦ αὐτοῦ λόγου δύναμις), par lequel il confondit toujours les Pharisiens et les scribes qui discutaient avec lui (τοὺς συζητοῦντας αὐτῷ Φαρισαίους καὶ γραμματεῖς), et, en somme, tous les didascales vivant en votre race (καὶ ἀπλῶς τοὺς ἐν τῷ γένει ὑμῶν διδασκάλους), s'interrompt ainsi qu'une abondante et *puissante* (ἰσχυρᾶς) source, dont on a détourné les eaux (*Dial.* 102, 5).

C'est cette nuit-là en effet, où (cf. *Matth.* 26, 30.47 ; *Mc.* 14, 26.43 ; *Lc.* 22, 39.47) du *Mont des Oliviers* se jetaient sur lui ceux de votre peuple qui avaient été envoyés (cf. *Matth.* 26, 3-4.47) par les Pharisiens et les scribes, et par les didascales (ὑπὸ τῶν Φαρισαίων καὶ γραμματέων καὶ τῶν διδασκάλων ἐπιπεμφθέντες), que (Ps. 21, 13) l'encerclèrent ceux que le Verbe appelle (ibid.) « des *veaux* (cf. *Exod.* 21, 29 ?) *cornus* et prématurément funestes » (*Dial.* 103, 1).

Dans le premier de ces passages, l'expression « Pharisiens et scribes », déjà assez indifférenciée, semble faire ensuite l'objet d'une généralisation. On peut comprendre le terme διδασκάλους comme une appellation générique pour tous ceux qui s'attachent à la Loi, et ont fonction de la transmettre.

Dans le second passage, les « didascales » sont à nouveau associés aux « Pharisiens » et aux « scribes » en une séquence qui ne permet pas – et n'a sans doute pas pour objet – de les dissocier clairement. Le texte de référence (*Matth.* 26, 3.4.47) porte ἀρχιερεῖς καὶ πρεσβύτεροι. L'expression Φαρισαῖοι καὶ γραμματεῖς est vraisemblablement empruntée à *Matth.* 16, 21 pll.<sup>20</sup>, et la

17. J. JUSTER, *op. cit.*, p. 447-448 ; S. SAFRAI-M. STERN-D. FLUSSER-W. C. van UNNIK, *op. cit.*, p. 497-498 ; E. SCHURER, *op. cit.*, p. 101.

18. Cf. *Dial.* 17, 4 (*Matth.* 23, 13.23, 27 ; *Lc.* 11, 42.52) ; 38, 3 (*Ps.* 44, 2) ; 76, 7 et 100, 3 (*Matth.* 16, 21 ; *Mc.* 8, 31 ; *Lc.* 9, 22) ; 105, 6 (*Matth.* 5, 20).

19. Séquences inversées dans deux citations du même verset (*Matth.* 16, 21 pll. : 76, 7 et 100, 3), ce qui constitue un premier signe de leur indifférenciation.

20. Cf. *Dial.* 76, 7 et 100, 3.

Passion ainsi présentée comme une confirmation de la prophétie du Christ. L'événement est évoqué en substituant la terminologie prophétique à celle du récit évangélique.

Les imprécisions ou les substitutions contenues dans ces deux passages se trouvent encore renforcées par leur rapprochement : ils présentent en effet deux séquences similaires, et néanmoins légèrement différentes, ce qui prouve que Justin n'accorde pas une importance essentielle à leur détail.

### E. Διδάσκαλοι

Titre correspondant à celui de *rabbi*<sup>21</sup>, lequel serait lui-même un équivalent d'ἀρχισυνάγωγος. Parmi les 33 occurrences de ce mot, dans le *Dialogue* et l'*Apologie*, 26 concernent les maîtres juifs (aucune dans l'*Apologie*). Ceux-ci sont présentés de façon assez anonyme et toujours négative. Leur mention est le plus souvent associée aux thèmes polémiques de l'incompréhension des Écritures<sup>22</sup> ou de leur mutilation<sup>23</sup>, des exégèses vaines, erronées, ou fallacieuses<sup>24</sup>, de la persécution du Christ et de ses disciples<sup>25</sup>. Or, dans l'esprit de Justin, tous ces thèmes sont liés : c'est l'inaptitude à comprendre les Écritures (« incircoscion du cœur ») qui entraîne le rejet de Jésus, non reconnu comme le Messie, et ce rejet occasionne à son tour certaines falsifications du texte ainsi que la prévention contre le Christ et les chrétiens<sup>26</sup>.

Les exemples d'exégèses attribuées aux « didascales » dans le *Dialogue* ont pour caractéristique commune d'en illustrer la vanité en nourrissant la thèse chrétienne de l'incompréhension juive des Écritures, ou de l'incapacité à répondre aux critiques.

Le *Dialogue* ne comporte aucune mention d'un maître particulier, ou d'un débat déterminé, entre Justin et ses interlocuteurs, sur une question d'exégèse ou de théologie<sup>27</sup>. Tout est évoqué sur un mode très général, et les « didascales »

21. J. JUSTER, *op. cit.*, p. 450-451 ; S. SAFRAI-M. STERN-D. FLUSSER-W. C. van UNNIK, *op. cit.*, p. 500.

22. Cf. *Dial.* 9, 1 ; 38, 2 ; 48, 2 ; 112, 2,4 ; 120, 5 ; 134, 2 ; 142, 2.

23. Cf. *Dial.* 71, 1.

24. Cf. *Dial.* 40, 2 ; 43, 8 ; 62, 2 ; 68, 7 ; 83, 1 ; 114, 3 ; 117, 4 ; 134, 1.

25. Cf. *Dial.* 38, 1 ; 103, 1,2 ; 117, 3 ; 137, 2.

26. Voir à ce sujet le développement sur le(s) judaïsme(s) dans l'introduction à l'édition annoncée.

27. Il est intéressant de noter à ce sujet que sur la question des images (serpent d'airain), ce n'est pas Justin qui déplore n'avoir obtenu aucune réponse satisfaisante de la part des didascales, mais l'un des compagnons de Tryphon (94, 4). Il n'est pas impossible que Justin ait eu de réels débats exégétiques avec des maîtres juifs, mais il faut reconnaître qu'il n'en donne aucun exemple précis, et s'en tient, sur ce point, aux généralités : « Aussi continuerai-je, en dépit de votre malignité, à répondre pour chacune de vos attaques et de vos objections. Du reste, j'agis de même, absolument, à l'égard de tous ceux, de toute race, qui veulent sur ces

sont invariablement présentés au pluriel, parfois dans des séquences où leur fonction apparaît mal différenciée<sup>28</sup>. Aucun détail concret – autre que certaines interprétations exégétiques attestées dans les sources rabbiniques, mais difficilement datables – ne permet de les identifier avec des contemporains de Justin. Ces personnages ressemblent étrangement aux Docteurs de la Loi du Nouveau Testament. Ils ont, comme eux, pour fonction principale de mettre en évidence la supériorité de Jésus, à la fois acteur et objet de l'exégèse des Écritures, et victime des persécutions. Fonction que l'on retrouve, pour les Apôtres, dans le livre des *Actes* et parfois chez Paul. Par leurs carences et leur hostilité, les didascales du *Dialogue* offrent, comme ceux du Nouveau Testament, un contrepoint si évident avec le Christ – didascale lui aussi<sup>29</sup> – et ses disciples, qu'il est difficile de ne pas voir en eux un concept plus commode pour certaines antithèses théologiques que conforme à la réalité historique. Impression que renforce, dans certaines tournures, l'assimilation avec le groupe plus général encore de ceux que Justin présente comme ses interlocuteurs : cf. *Dial.* 43, 8 et 117, 4 (ὕμεῖς καὶ οἱ διδάσκαλοι ὑμῶν).

---

questions discuter ou m'interroger » (64, 2) ; « Or vous-mêmes ne savez plus quoi dire, quand vous êtes confrontés à un chrétien tenace » (93, 5). Il n'est pas indifférent, de ce point de vue, que Tryphon lui-même ne soit pas l'un de ces « didascales ».

28. Cf. *Dial.* 103, 1 (τῶν Φαρισαίων καὶ γραμματέων καὶ τῶν διδασκάλων) ; 117, 3 (οἱ ἀρχιερεῖς τοῦ λαοῦ ὑμῶν καὶ διδασκάλου) ; 137, 2 (Φαρισαῖοις ... διδασκάλου).

29. Sur le Christ « didascale » (διδάσκαλος), voir *Dial.* 76, 3 ; 101, 2 (cf. *Matth.* 19, 16 ; *Mc.* 10, 17 ; *Lc.* 18, 18) ; 108, 2 ; *I Apol.* 4, 7 ; 12, 9 ; 13, 3 ; 15, 5 ; 16, 7 (cf. *Matth.* 19, 16, etc.) ; 19, 6 ; 21, 1 ; 32, 2 ; *II Apol.* 8, 5 ; cf. *I Apol.* 21, 2 (Hermès) ; pour l'emploi du verbe διδάσκειν en relation au Christ : *Dial.* 18, 1 ; 48, 4 ; 76, 3 bis ; 88, 8 ; 96, 3 bis ; 133, 6 ; *I Apol.* 6, 2 ; 12, 10 ; 14, 4 ; 15, 9 ; 17, 1 ; 16, 8 ; 19, 8 ; 23, 2 ; 46, 1 ; 50, 12 ; 67, 8 ; *II Apol.* 8, 5 ; 10, 8 ; pour διδασκαλία comme enseignement du Christ : *Dial.* 35, 2 ; 49, 3 ; 69, 7 ; 134, 1 ; *I Apol.* 14, 4 ; 16, 8.14 ; *II Apol.* 2, 2 ; 3, 3 ; pour διδασκαλία : *Dial.* 35, 2 ; pour διδαχή : *Dial.* 35, 8 ; *I Apol.* 40, 1 ; *II Apol.* 2, 13. En *Dial.* 76, 3, ce titre de « didascale » est rapproché du titre d'Ange. Chez Justin, l'enseignement de Jésus et de ses disciples est constamment opposé à celui des philosophes, des rabbins, et des hérétiques. Le parallélisme antithétique entre les rabbins et Jésus est manifeste dans l'épisode où ce dernier est confronté à ses juges. Justin ne manque pas de le rapporter (*Dial.* 102, 5 et 103, 9), mais ceux qu'il désigne alors comme « didascales » ne sont jamais présentés ainsi dans les textes de référence (*Matth.* 27, 13-14 ; *Mc.* 15, 4-5 ; *Lc.* 23, 9). Il y a là une nouvelle preuve que cette désignation a pour l'Apologiste une valeur générique, à connotation scripturaire malgré son absence dans les textes, et ne correspond pas à une fonction particulière. Il faut noter cependant que le mot διδάσκαλος est mis une fois en relation avec la Loi orale (παράδοσις) : *Dial.* 38, 2.

### F. Ἐξηγηταί

Ce mot désigne les Docteurs de la communauté qui commentaient la Loi, après sa lecture<sup>30</sup>. Il n'apparaît pas dans le *N.T.* Le *Dialogue* en présente une seule occurrence (36, 2), à propos de l'application du *Ps.* 23 à Salomon attestée dans le Talmud. L'imprécision des sujets du verbe ἐξηγεῖσθαι, lorsqu'il n'est pas question des Septante, montre que pour Justin ce titre n'est guère plus différencié que les autres<sup>31</sup>.

### G. Πρεσβύτεροι [τοῦ λαοῦ]

Il s'agit des membres du « Conseil des Anciens », également nommé *gérusie*, qui siégeait à la tête de la communauté (fonction administrative, juridique, et religieuse)<sup>32</sup>. Dans le *Dialogue*, οἱ πρεσβύτεροι est associé à οἱ ἱερεῖς (οἱ πρεσβύτεροι τοῦ λαοῦ ὑμῶν καὶ οἱ ἱερεῖς) dans un passage évoquant le Christ chassé comme propitiateur (40, 4). Dans les citations de référence, cette expression correspond à τῶν ἀρχιερέων καὶ πρεσβυτέρων τοῦ λαοῦ (*Matth.* 26, 47) et τῶν ἀρχιερέων καὶ τῶν γραμματέων καὶ τῶν πρεσβυτέρων (*Mc.* 14, 43). En *Dial.* 78, 1, elle fait référence aux personnages consultés par Hérode lors de la naissance de Jésus : le texte du *N. T.* porte alors πάντας τοὺς ἀρχιερεῖς καὶ γραμματεῖς τοῦ λαοῦ (*Matth.* 2, 4). En *Dial.* 133, 3, elle apparaît dans une citation exacte d'*Isaïe* 3, 14 : μετὰ τῶν πρεσβυτέρων τοῦ λαοῦ, καὶ τῶν ἀρχόντων αὐτοῦ. Ailleurs, οἱ πρεσβύτεροι désigne les sages réunis par Ptolémée pour établir la traduction grecque du texte biblique (*Dial.* 68, 7 ; 71, 1.2 ; 84, 3).

Dans les passages s'appuyant sur une référence scripturaire, on retrouve, chez Justin, la même imprécision que dans ses sources.

### H. Φαρισαῖοι

Ce mot apparaît dix fois dans le *Dialogue*, et jamais dans l'*Apologie*. Parmi ces occurrences, quatre se présentent dans des citations<sup>33</sup>. Dans la plupart des

30. Désignés avec le terme *sapientes* ou σοφοί par les Pères de l'Église dont ils sont souvent la cible (cf. A. JUSTER, *op. cit.*, p. 455-456).

31. Cf. *Dial.* 32, 4 (ἐξηγεῖσθε) ; 33, 1 (ἐξηγεῖσθαι τολμᾶτε) ; 34, 1 (ἐξηγεῖσθε) ; 43, 8 (ἐξηγεῖσθε) ; 68, 7 (les Septante). 8 (οἱ διδάσκαλοι : 68, 7) ; 71, 1 (οἱ διδάσκαλοι) ; 83, 1 (οἱ διδάσκαλοι) ; 84, 3 (les Septante) ; 85, 1 (τινὲς ἐξ ὑμῶν) ; 112, 1 (ὕμεις). 4 (ὄσοι διδάσκαλοι ὑμῶν) ; 115, 6 (ἐξηγεῖσθε) ; 117, 4 (καὶ ὑμεῖς καὶ οἱ διδάσκαλοι ὑμῶν) ; 120, 4 (ὕμεις) ; 124, 2 (ὕμεις) ; 131, 1 (les Septante) ; 137, 3 (les Septante).

32. J. JUSTER, *op. cit.*, p. 440-442 ; S. SAFRAI-M. STERN-D. FLUSSER-W. C. van UNNIK, *op. cit.*, p. 493 ; 495 ; E. SCHURER, *op. cit.*, p. 92 ; 98 ; 102.

33. Cf. *Dial.* 17, 4 (*Matth.* 23, 23.27 ; *Lc.* 11, 42) ; 76, 7 et 100, 3 (*Matth.* 16, 21 ; *Mc.* 8, 31 ; *Lc.* 9, 22) ; 105, 6 (*Matth.* 5, 20).



cas, il est associé dans une même séquence à γραμματεῖς<sup>34</sup>, ou confondu avec lui<sup>35</sup>, selon une thématique où il est difficile de ne pas voir un écho des formules néotestamentaires. À deux reprises, la séquence est élargie à διδάσκαλοι<sup>36</sup>. Une occurrence mentionne plus précisément le respect de la Loi, mais la référence au Nouveau Testament est alors explicite<sup>37</sup>.

Une formule figurant dans les derniers chapitres du *Dialogue* présente les Pharisiens comme responsables de railleries à l'égard du Christ (137, 2). Mais on a vu ci-dessus qu'il était difficile de déterminer à qui Justin adressait précisément ce reproche puisque les archisynagogues sont eux aussi mentionnés dans le même passage.

Aucun emploi du mot Φαρισαῖοι dans le *Dialogue* ne s'applique sans ambiguïté à une réalité contemporaine de Justin<sup>38</sup>. Les références au Nouveau Testament sont en revanche explicites dans la plupart des cas et très vraisemblables ailleurs. On peut donc penser, là encore, que ce terme est plus chargé de connotations scripturaires que d'intérêt proprement historique.

### Conclusion

L'analyse de la terminologie consacrée aux autorités religieuses juives montre que celle-ci est chez Justin toujours très imprécise : le jeu des équivalences, des associations, et des substitutions rend impossible toute définition et toute répartition claire des rôles ou des fonctions. L'emploi généralisé du pluriel relègue ceux que désignent ces termes dans un anonymat qu'aucun détail concret ne permet de rompre. La confusion des temps<sup>39</sup>, et l'omniprésence de l'arrière-plan scripturaire entretiennent une ambiguïté permanente, en sorte que l'on ne sait jamais si ce dont il est question ressortit à la prophétie, au récit néotestamentaire, ou à l'histoire. Comme ceux qu'ils sont censés guider, et comme la Loi qu'ils perpétuent, les didascales ne semblent exister dans le *Dialogue*, que pour servir de contrepoint aux vérités chrétiennes, à Celui qui les incarne, et à ceux qui les transmettent. Il n'est pas exclu que Justin ait eu de réels entretiens avec des rabbins, mais il serait vain de chercher dans une œuvre plus théologique qu'historique des informations sur une réalité qui n'y existe que relativement à ce qui l'abolit.

34. Cf. *Dial.* 17, 4 ; 51, 2 ; 76, 7 ; 100, 3 ; 105, 6.

35. Cf. *Dial.* 137, 2 (Φαρισαῖοις ... διδασκάλους).

36. Cf. *Dial.* 102, 5 ; 103, 1 (voir ci-dessus).

37. Cf. *Dial.* 105, 6 (τὴν Φαρισαίων πολιτείαν).

38. À l'exception peut-être de la mention des « Pharisiens [Baptistes] » en *Dial.* 80, 4. Mais il s'agit alors d'un groupe présenté comme hérétique : il ne peut donc être identifié avec ceux qui, partout ailleurs dans le *Dialogue*, sont visés lorsqu'il est fait mention des Φαρισαῖοι.

39. Voir l'article annoncé ci-dessus, note 4, sur les persécutions reprochées aux juifs.

II. – SECTES JUIVES (*Dial.* 80, 4)

La liste d'αἵρέσεις juives que Justin propose en *Dial.* 80, 4<sup>40</sup>, est la plus ancienne parmi celles que l'on trouve dans la littérature chrétienne, et qui s'en inspirent parfois<sup>41</sup>. Voici ces listes telles qu'elles se présentent dans cette tradition :

... "Ὡσπερ οὐδὲ Ἰουδαίους, ἂν τις ὀρθῶς ἐξετάσῃ, ὁμολογήσειεν εἶναι τοὺς Σαδδουκαίους ἢ τὰς ὁμοίας αἵρέσεις Γενιστῶν καὶ Μεριστῶν καὶ Γαλιλαίων καὶ Ἑλληνιανῶν καὶ Φαρισαίων Βαπιστῶν (καὶ μὴ ἀηδῶς) ἀκούσητέ μου πάντα ἃ φρονῶ λέγοντος), ἀλλὰ λεγομένους μὲν Ἰουδαίους καὶ τέκνα Ἀβράμ, καὶ χεῖλεσιν ὁμολογοῦντας τὸν θεόν, ὡς αὐτὸς κέκραγεν ὁ θεός, τὴν δὲ καρδίαν πόρρω ἔχειν ἀπ' αὐτοῦ.

*Dial.* 80, 4.

Ἦσαν δὲ γῶμαι διάφοροι ἐν τῇ περιτομῇ ἐν υἱοῖς Ἰσραηλιτῶν κατὰ τῆς φυλῆς Ἰούδα καὶ τοῦ Χριστοῦ αὐται, Ἑσσαῖοι, Γαλιλαῖοι, Ἡμεποβαπτισταί, Μασβῶθεοι, Σαμαρεῖται, Σαδδουκαῖοι, Φαρισαῖοι.

HÉGÉSIPPE, in : EUSÈBE, *Hist. eccl.*, IV, 22, 5 et 7.

Σαδδουκαῖοι, Γραμματεῖς, Φαρισαῖοι, ἡμεροβαπτισταί, Ναζαραῖοι, Ὀσσενοί, (οἱ δὲ ἰταμῶτατοι ἐρμηνεύονται), Ἡρωδιανοί<sup>42</sup> (Nazaréens et Osséniens rejettent certains livres de la Bible).

ÉPIPHANE, *Haer.*, 1, 14 s. (*P. G.* XLI, 172)

40. Voir aussi *Dial.* 62, 3 ; 128, 3 et les notes correspondant à ces deux passages.

41. Bibliographie : M. FRIEDLÄNDER, *Der vorchristliche Jüd. Gnostizismus*, 1898, p. 11 s. ; W. BOUSSET, « Noch einmal der vorchristliche Jesus », *Theologische Rundschau* 14 (1911), p. 378 s. ; A. von HARNACK, « Judentum und Christentum in Justins *Dialog mit Trypho*, nebst einer Collation der Pariser Handschrift nr 450 », [TU 39/1], Leipzig 1913, p. 57-61 ; M. SIMON, « Sur deux hérésies juives mentionnées par Justin Martyr », *RHPH* 18 (1938), p. 54-58 ; ID., « Les sectes juives d'après les témoignages patristiques », *StudPatr* 1 [TU 63], 1957, p. 525-539 ; H. J. SCHLEPS, *Theologie und Geschichte des Judentums*, Tübingen 1949, p. 389 s. ; M. BLACK, « The Patristic Accounts of Jewish Sectarianism », *BJRL* 41, 1959, p. 285-303 ; L. W. BARNARD, *Justin Martyr, his Life and Thought*, Cambridge, Univ. Press., 1967, p. 49-51 ; D. GERSHENSON-G. QUISPÉL, « Meristae », *VigChr* 12 (1968), p. 19-26 ; G. OTRANTO, *Esegesi biblica e storia in Giustino (Dial. 63-8)*, [Quaderni di « Vetera Christianorum » 14], Istituto di Letteratura cristiana antica, Università di Bari, 1979, p. 208-210 ; P. SIGAL, « An Inquiry into Aspects of Judaism in Justin's *Dialogue with Trypho* », *Abr. Nahrain* 18 (1978-1979), p. 83-86 ; A. LE BOULLUEC, *La notion d'hérésie dans la littérature grecque (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles)*, t. I : *De Justin à Irénée*, Paris, [Études augustiniennes], 1985, p. 70-78 ; D. CERBELAUD, « Thèmes de la polémique chrétienne contre le judaïsme au I<sup>er</sup> siècle », *RSPH* 81/2 (1997), p. 212-213.

42. Liste analysée par A. POURKIER, *L'hérésiologie chez Épiphane de Salamine* [Christianisme antique, 4], Paris 1992, p. 84-114.

Σαδδουκαῖοι, Φαρισαῖοι, Μασβωθαῖοι, Ἡμεροβαπτισταί, (οἵτινες, καθ' ἐκάστην ἡμέραν, ἐάν μὴ βαπτίσωνται, οὐκ ἐσθίουσιν, ἀλλὰ καὶ τὰς κλίνας καὶ τοὺς πίνακας ἤτοι κρατῆρας καὶ ποτήρια καὶ καθίσματα, ἐάν μὴ καθαρῶσιν ὕδατι, οὐδενὶ Χρῶνται), Ἐβριωνῆοι, Ἐσσαῖοι.

*Const. Apost.*, 6, 6, 1-7.

Prima. *Essaei* dicunt Christum docuisse illos omnem abstinentiam. Secunda *Galilaei* dicunt Christum venisse et docuisse eos ne dicerent 'dominum' Caesarem, neve ejus monitis uterentur. Tertia *Masbothei* dicunt ipsum esse Christum qui docuit illos in omni re sabbatizare. Quarta. *Pharisaei* negant Christum venisse, nec ulla in re tribus praedictis communicant. Quinta *Sadducae*i negunt resurrectionem dicentes : 'Dictum est in Genesi ad Adam : Terra es, et in terram ibis'. Sexta. *Genistae* praesumunt quoniam de genere Abrahae sunt. Septima *Meristae* separant Scripturas, non credentes omnibus prophetis, dicentes, aliis et aliis spiritibus illos prophetasse. Octava *Samaritae*, qui, Israël captivo et adducto in Babyloniam, translati sunt, venientes in terram regionis Samariae, ex parte Israelitarum consuetudinem, quam per sacerdotem reductum didicerunt, tenent, ex parte Gentilem, quam in nativitatibus suae terra habuerunt. Nam in observationibus suis a Judaeis omnino separantur, quorum superstitio procul dubio omnibus nota est. Nona. *Herodian*i. Temporibus Salvatoris haec haeresis exsurrexit. Hi Herodem magnificabant, dicentes ipsum esse Christum. Decima. *Hemerobaptistae*, qui quotidie et corpora sua, et domum, et suppellectilem lavant.

Ps.-JÉRÔME, *Indic. Haereseorum* (P. G. LXXXI, 636)

*Pharisaei, Sadducae, Esseni, Masbothaei* (dicunt esse Christum qui docuit illos in omni re sabbatizare), *Genistaei* (dicti eo quod de genere Abrahae esse se gloriantur. Nam cum in Babyloniam venisset populus Dei, plerique relinquentes uxores suas, babylonice mulieribus adhaeserunt, quidam autem israeliticis tantum conjugii contenti vel ex eis geniti, cum reverti essent de Babylonia, dividerunt se ab omni populo, et assumerunt sibi hoc nomen jactantiae), *Meristae* (appellati eo quod separant scripturas, non credentes omnibus prophetis, dicentes aliis et aliis spiritibus illos prophetasse), *Samaritae, Hemerobaptistae* (eo quod quotidie vestimenta sua et corpora lavant).

ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymolog. Lib.*, 8, 4 (P. L. LXXXII, 297-298)

\*

Ces catalogues appellent plusieurs observations :

– le nombre des « sectes » varie de 6 (7) à 10, et paraît augmenter avec le temps<sup>43</sup>. Il est probable que les auteurs les plus récents ont utilisé les listes fournies par leurs prédécesseurs. Les préoccupations symboliques liées au chiffre 7 ne sont sans doute pas étrangères à la constitution de certains de ces différents ensembles<sup>44</sup> ;

43. M. SIMON, 1957, p. 527.

44. *Ibid.*

– le détail des groupements n'est pas uniforme : deux αἱρέσεις figurent dans toutes les listes (Sadducéens, Pharisiens), d'autres dans certaines seulement (Galiléens, Génistes, Essé[ni]ens, Hémérobaptistes, Méristes, Masbothéens, Hérodiens, Samaritains), d'autres encore chez un seul auteur (Helléniens, Baptistes, Scribes<sup>45</sup>, Nazaréens<sup>46</sup>, Osséniens<sup>47</sup>, Ébioniens) ;

– on s'accorde généralement à reconnaître qu'Isidore de Séville et le Ps.-Jérôme connaissent la liste de Justin. Cela expliquerait qu'ils soient seuls avec lui à nommer les Génistes et les Méristes<sup>48</sup> ;

– aucune de ces listes n'épuise la réalité complexe et multiforme des courants existant dans le judaïsme des débuts de l'ère chrétienne<sup>49</sup>.

La liste de Justin, et celles qui s'en inspirent, suscitent plusieurs interrogations :

– comment expliquer que figurent dans ce catalogue les Σαδδουκαῖοι et des Φαρισαῖοι qui représentent la stricte orthodoxie ? Justin lui-même n'associe-t-il pas les Pharisiens aux chefs des Synagogues (*Dial.* 137, 2) ?

– à l'époque de Justin et de ses successeurs, certaines de ces αἱρέσεις ont disparu (Sadducéens, Esséniens). Pourquoi les premiers sont-ils mentionnés dans sa liste, alors que les autres en sont absents ? Quant au Pharisaïsme, il subsiste certes, mais ce nom a cessé d'être en usage pour désigner ceux qui demeurent attachés à la Loi<sup>50</sup> ;

– à partir de quelles sources la liste de Justin, et parfois celles qui suivent, ont-elles été constituées ? Parmi les αἱρέσεις évoquées, certaines figurent déjà chez Flavius Josèphe (Pharisiens, Sadducéens, Esséniens, Galiléens)<sup>51</sup>, mais dans l'hypothèse d'une utilisation de ce texte, l'absence des Esséniens devient encore plus inexplicable<sup>52</sup>. L'utilisation des Évangiles paraît très probable, en particulier pour Épiphané (Hérodiens, Scribes)<sup>53</sup>, mais elle ne permet pas d'expli-

45. Peut-être ajoutés à la liste d'Épiphané sous l'influence de l'expression évangélique « les scribes et les Pharisiens » (*Jn.* 8, 3 ; *Lc.* 5, 21 ; 6, 7) : A. POURKIER, *op. cit.*, p. 102.

46. Ils pourraient remplacer, dans la liste d'Épiphané, les « Galiléens » d'Hégésippe : A. POURKIER, *ibid.*

47. Peut-être des survivants de la secte essénienne (M. BLACK, *art. cit.*, p. 294). Selon A. POURKIER, pour qui il faut lire Osséens ou Esséens, « la [substitution du o au ε] n'est pas le fait d'Épiphané, mais, selon toute apparence, se trouvait déjà dans le manuscrit de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe dans lequel il lisait la liste d'Hégésippe » (*ibid.*). A. POURKIER suggère encore (p. 441), qu'il pourrait s'agir des Esséens (Esséniens) de Philon.

48. M. SIMON, *art. cit.*, 1957, p. 527.

49. M. SIMON, *art. cit.*, 1938, p. 54 ; 1957, p. 527.532.

50. M. SIMON, *art. cit.*, 1938, p. 54 ; 1957, p. 529 ; M. BLACK, *art. cit.*, p. 288.

51. *Ant. Jud.*, XIII, 5, 9.

52. M. SIMON, *art. cit.*, 1957, p. 529.

53. M. SIMON, *art. cit.*, 1957, p. 528.

quer la présence, chez Justin, de courants tels que les Génistes ou les Méristes. M. Simon rejette l'hypothèse formulée par W. Bousset<sup>54</sup> de listes juives antérieures, car la commune présence, dans certains catalogues, de tendances aussi variées que les Pharisiens ou les Samaritains (Hégésippe, Ps.-Jérôme, Isidore) est peu vraisemblable à une époque – après 70 – où l'orthodoxie juive était en train de se fixer ;

– certaines de ces αἵρέσεις sont mal identifiées (Γενισταί, Μερισταί, Γαλιλαῖοι, Ἑλληγνιανοί). C'est sur elles que s'est plus particulièrement portée l'attention des commentateurs. Mais les autres désignations ne sont peut-être pas aussi « parfaitement claires » que le pensait M. Simon<sup>55</sup>.

#### A. Sadducéens

Présents dans toutes les listes, ceux-ci ne suscitent d'interrogation ni chez Maran, ni chez Otto, ni chez Archambault. Harnack<sup>56</sup> fait simplement remarquer que leur présence en début de liste plutôt qu'à côté des Φαρισαῖοι est surprenante.

Il ne saurait pourtant s'agir des anciens Sadducéens, puisque ceux-ci ont disparu avec la destruction du Temple. M. Black<sup>57</sup> signale par ailleurs que leur classification parmi les hérétiques pose autant de problèmes que celle des Pharisiens<sup>58</sup>. Il propose de voir en eux les Zaddokites ou *Bne Zadok*, ou encore Esséniens de Qumran qui, loin d'être absents de la liste de Justin y figureraient ainsi en tête de toutes les αἵρέσεις mentionnées. Certaines sources juives tendraient en effet à prouver que la confusion avec les Sadducéens est rendue possible par la similitude des noms. Cette explication est admise par L. W. Barnard<sup>59</sup>, mais sa validité est mise en doute par Ph. Sigal<sup>60</sup> qui se demande – sans en dire plus – si les Zaddokites étaient bien des Esséniens.

#### B. Génistes

L'explication fournie par Isidore<sup>61</sup> paraît à Archambault<sup>62</sup> une « conjecture arbitraire fondée sur l'étymologie » et peu conforme à l'histoire. M. Simon<sup>63</sup>

54. Cf. bibliographie, ci-dessus, n. 41.

55. *Art. cit.*, 1938, p. 55.

56. *Op. cit.*, p. 57.

57. *Art. cit.*, p. 290.

58. Voir ci-dessous.

59. *Op. cit.*, p. 51.

60. *Art. cit.*, p. 84. A. LE BOULLUEC, *op. cit.*, n. 153 p. 72, la considère, pour sa part, comme « tout à fait fantaisiste ».

61. Voir ci-dessus.

62. Qui s'appuie sur FRIEDLÄNDER, *op. cit.*, p. 11-12. Le nom de ces sectes indiquerait une origine hellénique et non orientale.

propose de voir en ce nom une transposition grecque (γένος) de l'hébreu מין (*min*) qui désigne, dans les écrits talmudiques, toutes les formes d'hérésies gnostiques ou judéo-chrétiennes<sup>64</sup>. Cette explication était déjà suggérée par E. Hennecke<sup>65</sup>, sans que M. Simon en ait eu connaissance avant de rédiger le résultat de sa recherche. La convergence des conclusions est accueillie comme une confirmation de son hypothèse. Pour M. Simon, les Génistes seraient donc, « très probablement, les Minim du Talmud<sup>66</sup> ». Cette explication est reprise par M. Black<sup>67</sup>, ainsi que par D. Gershenson et G. Quispel<sup>68</sup> pour qui Γενισταί et Μερισταί sont la traduction de termes hébreux désignant de façon générique « hérétiques » et « schismatiques ». Ph. Sigal<sup>69</sup> admet lui aussi cette hypothèse, en faisant remarquer qu'elle permet l'insertion, dans la liste des hérésies juives présentées par Justin, des judéo-chrétiens dont l'absence serait, autrement, surprenante.

### C. Méristes

Archambault considère l'explication proposée par Isidore (*eo quod separant scripturas...*) avec autant de réserve que pour celle qui était proposée, par le même auteur, à propos des Génistes. Pour Sylburg<sup>70</sup>, il est possible qu'il s'agisse des Esséniens qui menaient une vie communautaire séparée du reste des juifs. Maran s'appuie quant à lui sur Josèphe<sup>71</sup> pour rapporter le nom de Méristes à ceux qui croyaient à une providence individuelle, et se seraient opposés en cela aux Génistes, défenseurs d'une providence universelle<sup>72</sup>. Interprétation qu'Otto juge peu sérieuse (*hoc est hariolari*).

W. Bousset<sup>73</sup> voyait dans ces Méristes l'équivalent des Nazaréens d'Épiphanie, qu'il rattachait étymologiquement à la racine מנר (*nzr* = s'abstenir,

63. *Art. cit.*, 1938, p. 55-56 ; 1957, p. 533.

64. Sur les *Minim* et la *Birkat Ha-Minim*, voir Lawrence H. SCHIFFMAN, « At the Crossroads : Tannaitic Perspectives on the Jewish-Christian Schism », in : *Essential Papers on Judaism and Christianity in Conflict. From Late Antiquity to the Reformation*, Jeremy Cohen (ed.), New York 1994, p. 444-449, et, plus récemment, S. MIMOUNI, *Le Judéo-christianisme ancien. Essais historiques*, Paris 1998, p. 177-188 (avec bibliographie).

65. *Neutestamentliche Apokryphen*, Tübingen 1924<sup>2</sup>, n. 5, p. 24.

66. *Art. cit.*, 1938, p. 56.

67. *Art. cit.*, p. 286-287.

68. Cf. bibliographie, ci-dessus, n. 41.

69. *Art. cit.*, p. 86.

70. Cf. J. K. Th. von OTTO, *S. Justinii Philosophi et Martyris Dialogus cum Tryphone* [Corpus Apologetarum Christianorum Saeculi II, Pars II, t. I, Vol. II], Iena, 1842, 1848, 1877, et Wiesbaden 1969, *ad loc.*

71. *Ant. Jud.*, 18, 2.

72. HARNACK, *op. cit.*, p. 59 reprend à son compte l'antithèse Γενισταί-Μερισταί.

73. *Op. cit.*, p. 380, n. 1.

renoncer). M. Simon<sup>74</sup> écarte cette hypothèse, et pense que Justin pourrait désigner ainsi ceux qu'il évoque par ailleurs, en *Dial.* 128, 3. Il s'agirait alors de « Juifs hellénisés à tendances nettement gnostiques, engagés fort avant dans la voie du dualisme ».

Il est impossible de préciser, ajoute<sup>75</sup> le même auteur, si Justin a forgé lui-même ce nom ou s'il procède de la transcription d'un vocable sémitique. Cette interprétation est admise par M. Black<sup>76</sup>. D. Gershenson et G. Quispel considèrent quant à eux que le mot *Μερισται* est, comme *Γενισται*, la transcription d'un mot hébreu. Il désignerait ici, de façon générique, certains schismatiques<sup>77</sup>.

#### D. Galiléens

Maran, Otto et Archambaud voient en eux une autre dénomination des Zélotes, entraînés par Judas le Galiléen à se révolter contre les autorités romaines<sup>78</sup> à l'époque du recensement (6-7 ap. J. C.). Pour J. T. Milik<sup>79</sup>, il ne peut s'agir que de chrétiens, « ou plus précisément de judéo-chrétiens dont la persécution par Bar Kokheba est bien attestée par Justin le Martyr (*I Apol.* 31) et Eusèbe (*Chron.*) ». « Il faut pourtant avouer, précise le même commentateur (*ibid.*), qu'on n'a pas de témoignage sur l'emploi technique postulé, c'est-à-dire sur l'application de ce terme aux chrétiens avant Julien l'Apostat. » Les Galiléens ne seraient donc « qu'un pendant, un peu plus vague, de Nazaréens d'*Act.* 26, 9 et de נוצרים (*Notzrim*) des textes talmudiques, désignation utilisée pour les judéo-chrétiens, Ναζωραῖοι, jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup> ». L. W. Barnard récuse cette hypothèse en arguant que Justin n'est pas en train de décrire des hérésies chrétiennes<sup>81</sup>. Mais du point de vue juif qui est adopté dans ce passage, les judéo-chrétiens ne sont-ils pas précisément des hérétiques ? Pour A. Le Boulluec<sup>82</sup>, ces Galiléens renvoient à des courants juifs inspirés par la rébellion de Judas le Galiléen (cf. *Act.* 5, 37 ; Flavius Josèphe, *Bell. Jud.*, II, 8, 1, 118), « dont l'histoire reste obscure ».

74. *Art. cit.*, 1938, p. 57.

75. *Art. cit.*, 1957, p. 534.

76. *Art. cit.*, p. 287.

77. Interprétation retenue par A. LE BOULLUEC, *op. cit.*, p. 73-74.

78. Cf. *Act.* 5, 37 ; JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, 18, 1.

79. « Une lettre de Siméon Bar Kokheba », *RB* 60 (1953), p. 287.

80. *Ibid.*, p. 287-288.

81. *Op. cit.*, p. 50. Même argument chez A. LE BOULLUEC, *op. cit.*, p. 76.

82. *Ibid.*

### E. Helléniens

Ceux-ci ne figurent que dans la liste de Justin. Scaliger<sup>83</sup> discernait en eux les sectateurs d'un hérésiarque nommé Hellénius, mais Otto fait remarquer qu'on ignore tout de lui. Pour J. Drusius<sup>84</sup>, il s'agissait d'Hérodiens. Thirlby proposait de lire 'Ηλιακῶν ou 'Ελκεσαίων. Otto propose à son tour 'Ελληλιανῶν (de Ελληλήλ), mettant ceux qui sont ainsi désignés en relation avec Hillel, d'après Épiphanes<sup>85</sup>. Archambault évoque les 'Ελενιανοί de Celse, cité par Origène<sup>86</sup>, qui tirent leur nom d'Hélène, compagne de Simon le Magicien. Il ne s'agirait donc pas, à proprement parler, d'une secte de la Diaspora, comme l'entendait Friendländer<sup>87</sup>.

Ces interprétations supposent toutes une erreur de copiste entraînant une nécessaire correction du texte. M. Simon préfère conserver le texte des mss : les « Helléniens » seraient, comme les Hellénistes du *N. T.*, « ceux qui d'une façon ou d'une autre suivent les Grecs ou les imitent, ceux qui *grécisent* », ou « *paganisent*<sup>88</sup> ». Les Esséniens, curieusement absents de la liste de Justin, et dont on connaît l'ouverture aux courants de pensée venus du monde païen, pourraient alors être désignés par ce nom. Ph. Sigal reprend à son compte cette hypothèse, et l'applique à Tryphon, « juif acculturé<sup>89</sup> », laissant entendre que les précautions oratoires de Justin trouvent là leur justification. Mais est-il vraisemblable que Tryphon représente à la fois, dans le *Dialogue*, l'attachement à la Loi et une tendance hérétique ?

### F. Pharisiens-Baptistes

Le texte des mss porte Φαρισαίων Βαπτιστῶν<sup>90</sup> (Migne : Φαρισαίων, Βαπτιστῶν). Otto a proposé de lire Φαρισαίων καὶ Βαπτιστῶν, correction déjà suggérée par Lange et Grotius. C'est la leçon retenue par Archambault, et Goodspeed. Pour Harnack<sup>91</sup>, Φαρισαίων est une insertion de copiste ayant pour fonction de ramener à 7 le nombre des hérésies. Mais M. Simon<sup>92</sup> objecte que

83. Cf. MARAN, *ad loc.*

84. *Ibid.*

85. *Haer.*, 30, 4 (P. G. XLI, 412). Harnack considère cette hypothèse comme peu vraisemblable, puisque les disciples d'Hillel étaient des juifs de stricte orthodoxie.

86. ORIGÈNE, *Cels.* 5, 62.

87. *Loc. cit.*

88. *Art. cit.*, 1957, p. 535 ; 537. Cf. A. LE BOULLUEC, *op. cit.*, p. 74-75.

89. *Art. cit.*, p. 86.

90. Dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de France (Parisinus Graecus 450) comme dans sa copie (British Library, Musei Britannici, Loan 36/13), les deux mots sont attachés, et reliés par un *hyphen*.

91. *Op. cit.*, p. 57.

92. *Art. cit.*, 1938, p. 54.



cela ne permet pas d'expliquer la présence des Pharisiens dans toutes les autres listes, y compris celles qui ne semblent pas dépendre de Justin.

Il est clair que Justin énumère ici des *hérésies* juives. Il est donc peu vraisemblable qu'il ait inclu dans cette liste des représentants de la stricte orthodoxie. M. Simon<sup>93</sup> explique cette contradiction par une tendance chrétienne à considérer les opinions divergentes du judaïsme comme de véritables hérésies, comparables à celles qui existaient déjà – et étaient reconnues comme telles – dans le monde chrétien. Explication que M. Black<sup>94</sup> juge peu satisfaisante, à cause du contexte. Le même commentateur propose de revenir au texte en considérant Βαπτιστῶν comme une apposition à Φαρισαῖοι. Ces « Pharisiens Baptistes » pourraient désigner ceux des orthodoxes qui accentuaient l'importance accordée au baptême<sup>95</sup>. Cette explication, retenue par L. W. Barnard<sup>96</sup> et de façon un peu différente par A. Le Boulluec<sup>97</sup>, pourrait justifier elle aussi les précautions oratoires de Justin en ce passage, puisque certains Pharisiens seraient alors cités parmi les hérétiques. Pour Ph. Sigal<sup>98</sup>, ces *Perushim* étaient, aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, non point les « Pharisiens », mais une variété connue de « piétistes extrémistes » qui mettaient l'accent sur les règles de pureté et certaines pratiques ascétiques<sup>99</sup>.

\*

La présentation de ces différentes hypothèses, aussi variées que contradictoires parfois, montre que la liste d'hérésies juives qui figure dans le *Dialogue* soulève plus d'interrogations qu'elle ne fournit de données incontestables pour la connaissance des courants existant dans le judaïsme contemporain de Justin.

Pour le détail comme pour l'ensemble, les commentateurs tentent de résoudre contradictions, anachronismes, incohérences, absences et invraisemblances en faisant intervenir des corrections textuelles, des considérations étymologiques ou des sources extérieures qui ont pour caractéristique commune de ne rien offrir de décisif. Les conclusions sont toujours formulées sur le mode hypothétique.

---

93. *Art. cit.*, 1938, p. 54.

94. *Art. cit.*, p. 288-289.

95. HARNACK, *op. cit.*, p. 58, n. 1 rejetait pourtant cette hypothèse comme très invraisemblable (« sehr unwarscheinlich »).

96. *Op. cit.*, p. 51.

97. *Op. cit.*, p. 76.

98. *Art. cit.*, p. 84.

99. Ceux-ci sont évoqués dans le Talmud de Babylone (*Berakhot* 3, 25). Cf. D. FLUSSER, « The Jewish Christian Schism », in : *Judaism and the Origins of Christianity*, Jerusalem 1988, p. 640-641, cité par S. MIMOUNI, *op. cit.*, p. 184.

Ces conclusions sont elles-mêmes contradictoires. Ainsi M. Simon considère qu'il ne faut point trop accorder de crédit à ces catalogues car ils présentent une réalité juive avec des catégories propres à l'univers chrétien :

Les auteurs ecclésiastiques, en recensant ainsi les nuances diverses du judaïsme, l'on fait en fonction des cadres qui leur étaient familiers, et des catégories chrétiennes. Leurs témoignages, même les plus anciens, sont d'une époque où les notions d'orthodoxie et d'hérésie sont, dans le christianisme, nettement précisées. [...] Nos auteurs ont spontanément appliqué ces mêmes catégories à la réalité sensiblement différente du judaïsme, en laissant au mot *αἵρεσεις* le sens que lui avait donné l'usage chrétien, mais qui n'est pas son sens initial<sup>100</sup>.

Pour M. Black<sup>101</sup>, il ne fait aucun doute que Justin évoque ici des hérésies juives, d'où la nécessité de trouver une explication satisfaisante pour les mouvements dont la présence dans cette liste pose problème :

We conclude then that there is more in Justin's list than a few generalizing descriptions of innocuous tendencies in second-century Judaism : Justin is describing, as he himself tells us, Jewish heretical or sectarian movements, some of them (like the Galileans) pre-Christian groups<sup>102</sup>."

Ph. Sigal se déclare pour sa part convaincu que Justin est un bon témoin du judaïsme de son temps. Mais sa conclusion est équivoque. La valeur historique des assertions de Justin devrait être posée en principe, *jusqu'à preuve du contraire* :

He was not ignorant of his environment. He knew the Jewish scene very well. The presupposition must always be that he was right until proven wrong. But proving him wrong will require very intensive examination of first century Judaism without presuppositions concerning its make-up. Thus Justin's seven sects are an astute awareness of Judaism. [...] This is an excellent description of most Jews<sup>103</sup>.

La plupart de ces auteurs insistent sur l'imprécision des notions d'*αἵρέσεις* et d'orthodoxie dans le judaïsme ancien<sup>104</sup>. Or chez Justin, le contexte est sans

100. *Art. cit.*, 1957, p. 529-530.

101. *Art. cit.*, p. 266.

102. *Art. cit.*, p. 290.

103. *Art. cit.*, p. 86.

104. A. LE BOULLUEC (*op. cit.*, p. 76-77) pense que ce catalogue d'*αἵρέσεις* juives que présente Justin est influencé par le parallélisme avec les hérésies chrétiennes, mais il lui reconnaît également une certaine historicité : le judaïsme rabbinique aurait eu, à l'égard des différents courants juifs, une attitude analogue à celle du christianisme orthodoxe vis-à-vis des hérésies : « Le fait même que Justin puisse user de ce catalogue dans la controverse avec les Juifs indique qu'il n'est pas complètement arbitraire et fantaisiste. Il doit éveiller certains échos chez les interlocuteurs. Pour comprendre sa signification, il ne faut plus se reporter au

ambiguïté. Il faut donc considérer la liste qu'il propose comme cohérente (du point de vue chrétien), et historiquement discutable, ou historiquement exacte et difficilement compatible avec le contexte où elle apparaît. C'est cette contradiction qu'à travers toutes les hypothèses énumérées ci-dessus les commentateurs s'efforcent de résoudre. En l'absence de preuves irréfutables, il convient d'accueillir au moins avec prudence les propos de Justin.

#### CONCLUSION

L'étude du témoignage de Justin sur les autorités religieuses juives et sur les « sectes » juives de son temps conduit à des conclusions analogues : si l'utilisation de ces notions par l'Apologiste est toujours claire et cohérente, le détail des réalités auxquelles elles sont censées renvoyer manque souvent d'exactitude, et semble même parfois un peu contradictoire. L'analyse terminologique des affirmations relatives aux autorités religieuses confirme les hypothèses auxquels mène, à propos des « sectes », l'exploration de sources extérieures au *Dialogue* : c'est bien l'intention polémique et apologétique qui prédomine chez Justin. Sa perception de la réalité et sa vision de l'Histoire sont celles d'un homme pour qui les êtres et les choses ne prennent leur véritable sens que par rapport à l'œuvre de Rédemption et à Celui qui l'incarne : les maîtres juifs de Tryphon, et leur enseignement existent surtout par antithèse avec la personne et l'enseignement de Jésus ; les « sectes » juives par analogie avec les hérésies chrétiennes. Dans ce temps eschatologique – celui qui sépare les deux Parousies – où Justin situe sa mission et son œuvre, les réalités se cristallisent autour d'une personne et de son message. Ce qu'elles perdent pour nous en précision, elles le gagnent, pour Justin, en vérité.

D'autres analyses sur le témoignage de Justin à propos du judaïsme (de son temps) ont abouti aux mêmes conclusions<sup>105</sup>. Sans remettre en cause l'ensemble de ce témoignage, il convient donc de l'appréhender en tenant compte de cette spécificité, et en se gardant d'aborder du seul point de vue historique une œuvre qui n'est pas celle d'un historien.

Philippe BOBICHON

C.N.R.S./I.R.H.T

Chargé de conférences E.P.H.E. IV<sup>e</sup> Section, PARIS

---

tableau que Josèphe donne des courants juifs, mais il convient d'apprécier ce catalogue du point de vue du judaïsme rabbinique, le moteur d'une uniformisation comparable à celle que tente l'Église. »

105. Voir à ce sujet les articles à paraître prochainement sur les persécutions juives contre les chrétiens (*Revue des Études Juives*), les exégèses messianiques (*Tsafon : Revue des Études Juives du Nord*), ou encore toutes les questions de détail abordées dans l'édition annoncée, et présentées de façon synthétique dans le développement de l'introduction qui est consacré au(x) judaïsme(s) chez Justin.

RÉSUMÉ : Le *Dialogue avec Tryphon* de Justin Martyr comporte de nombreuses références à des autorités religieuses juives alors désignées par divers vocables. L'étude de détail montre que ces désignations sont toujours anonymes, imprécises et interchangeables, parfois anachroniques, et le plus souvent inspirées de sources scripturaires. Par leur indifférenciation et par le rôle qui leur est assigné dans le *Dialogue*, ces autorités juives rappellent étrangement les « Docteurs de la Loi » du Nouveau Testament. La liste d'ἀρῆσεις juives qui apparaît en *Dial.* 80, 4 est la plus ancienne de celles qu'on trouve dans la littérature chrétienne des premiers siècles, et qui s'en inspirent parfois. Là encore, l'analyse du passage suscite plus d'interrogations que de certitudes, et chez ses commentateurs, l'interprétation en est encore discutée : il n'est pas impossible qu'en ce domaine Justin nous présente une lecture chrétienne de la réalité juive. Dans les deux cas, il semble bien que l'intention polémique ou apologétique ait pris le pas sur les préoccupations historiques, ce qui n'a rien de surprenant pour une œuvre presque entièrement inspirée par une perception théologique du réel.

ABSTRACT : Justin Martyr's *Dialogue with Trypho* contains many allusions to Jewish religious authorities, which are then presented with various titles. A detailed analysis of these titles shows that they are always anonymous and interchangeable, sometimes anachronistic, and very often influenced by Scriptural sources. Because of this indifferenciation and the role they are given to play in the *Dialogue*, these Jewish authorities seem closely similar to New Testament « Doctors of the Law ». A list of Jewish ἀρῆσεις appears in *Dial.* 80, 4. It is the most ancient list we find in Christian literature of the first centuries, and some later ones seem inspired by it. Once again, from a detailed analysis questions more than certainties arise, and this passage is in various ways interpreted by scholars. Perhaps Justin gives us here a Christian lecture of Jewish realities. In both cases, polemical or apologetical intentions seem to have prevailed over historical concern. This is not strange in a work which is the expression of an almost entirely theological perception of reality.